

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 04 - 05

Séance du 29 avril 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 32

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril,

Représenté : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE,
Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

BUDGET PRIMITIF

**ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

EXERCICE 2014

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, GIACALONE,
LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER,
NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO,
VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, BERNARD,
CATTALUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT,
SERRE, VALENTIN

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Amandine CIDALE (procuration à
Monsieur le Maire)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de
séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140429-DEL20140405-DE
Date de télétransmission : 05/05/2014
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget de l'Assainissement Collectif, pour l'exercice 2014, conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est tenu lors de la séance du 15 avril 2014.

Vu la délibération n° 2013.12.05 du 17 décembre 2013 portant sur le Budget Primitif de l'Assainissement Collectif - Ouverture de crédits – Exercice 2014

Vu la consultation de la Commission des Finances, lors de sa séance du 19 avril 2014, sur le projet de Budget Primitif de l'Assainissement Collectif - Exercice 2014,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif de l'Assainissement Collectif, exercice 2014, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 1 753 011,08 €.

Section d'Exploitation	766 240,08 €
Section d'Investissement	986 771,00 €

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

5 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE, Monsieur BERNARD Jean-Luc) –
(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

2 Voix CONTRE (Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'arrêter le montant global des recettes et des dépenses du Budget Primitif de l'Assainissement Collectif, Exercice 2014, à la somme de 1 753 011,08 €.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140429-DEL20140405-DE
Date de télétransmission : 05/05/2014
Date de réception préfecture : 05/05/2014